

Vendredi, le 16 Janvier 2004

**Cadre Intégré du Bénin :  
Aide-mémoire de la Mission Préliminaire**

Une mission conjointe de la Banque mondiale, de l'OMC, de l'Union Européenne, et du Centre du Commerce International composée de Messieurs Steve Golub (consultant, Chef de mission), Ndiame Diop (Banque mondiale), Grant Taplin (consultant), Carlos Perez del Castillo (OMC), Phillippe Van Damme et Marcos Sampablos (Union Européenne), et de Mme Lilia Naas (CCI) a séjourné au Bénin du 12 au 16 Janvier 2004. La mission a rencontré de nombreuses autorités gouvernementales (Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Emploi, Ministère des Finances, Ministère du Tourisme, structures publiques et parapubliques d'appui au commerce et à l'investissement, les autorités du port et de la douane et de la SONAPRA (coton), la BCEAO, la Cellule d'Analyse et de Politique Economique, l'Institut de Statistique, des opérateurs économiques et représentants des institutions du secteur privé, et divers représentants de bailleurs de fonds et agences multilatérales présents au Bénin.

L'objet de cette mission préliminaire était d'identifier le champ et les configurations de l'étude diagnostique envisagée, ainsi que de convenir d'un calendrier de réalisation de l'étude avec les autorités Béninoises. L'initiative cadre intégré.....

Le Ministère du Commerce, qui a été désigné comme point focal de l'initiative, avait préalablement établi un riche programme de travail prévoyant un ensemble de rencontres et réunions jugé très utiles par la mission. Le Ministère du Commerce a également mis à la disposition de la mission des moyens logistiques et humains qui ont beaucoup contribué à la réussite de la mission.

L'initiative a été unanimement bien accueillie et elle répond à une forte attente. Elle est généralement perçue comme un instrument essentiel pour identifier les obstacles à une meilleure intégration du Bénin dans le commerce international et un outil important pour l'intégration du commerce dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Les autorités Béninoises (notamment aux Ministères du Commerce, des Finances et du Plan) ont donné l'engagement ferme d'appuyer le processus du cadre intégré et d'insérer les recommandations qui découleront de l'étude diagnostique dans le document stratégique de réduction de la pauvreté.

Les diverses réunions avec les autorités gouvernementales, les opérateurs économiques et les bailleurs ont permis de mieux cerner la situation économique actuelle du Bénin et de mieux identifier le contenu du rapport. Le constat général qui se dégage est que le Bénin a obtenu des résultats satisfaisants sur le plan macroéconomique (finance publique, inflation, taux de croissance). Toutefois, d'un point de vue sectoriel, de nombreuses contraintes entravent les activités du secteur privé. La levée de ces contraintes paraît

indispensable pour accélérer et pérenniser la croissance et réduire sensiblement la pauvreté. Les principales entraves identifiées à ce stade incluent :

- Les insuffisances et les coûts élevés des infrastructures (port, télécommunication, électricité). Le port est un outil particulièrement important pour le pays dont l'amélioration des services fournis pourraient contribuer grandement à la compétitivité de l'économie notamment vue sa position stratégique à côté du grand marché du Nigeria;
- Un environnement des affaires (sécurité des contrats, sécurité des titres fonciers, gouvernance) encore défavorable malgré les progrès réalisés dans certains domaines (guichet unique) ;
- Une forte dépendance envers le secteur cotonnier qui traverse encore des difficultés tant au niveau du marché international qu'à celui de la filière interne. En outre, les efforts de diversification de la production et des exportations n'ont pas véritablement porté leurs fruits ;
- Une capacité limitée des petits opérateurs économiques par exemple en matière de gestion, d'accès au financement, de marketing, de conformité aux normes sanitaires et de qualité établis sur les marchés d'exportation.

La mission a également identifié un certain nombre de questions à approfondir. Ces dernières incluent les effets mixtes de l'intégration régionale (non application des accords de l'UEMOA et de la CEDEAO notamment au Togo et au Nigeria), la dépendance du Bénin aux changements fréquents de politiques commerciales du Nigeria, la répartition inégale de la charge fiscale entre les secteurs formels et informels, le problème de l'articulation entre les différentes institutions d'appui aux opérateurs privés notamment dans leurs activités commerciales, l'application inadéquate du code des investissements.

Compte tenu de l'importance de toutes ces questions, l'étude diagnostique inclura, outre un chapitre macroéconomique, une analyse de l'accès aux marchés et de la politique et des performances commerciales, une analyse de la facilitation du commerce (port, douane), institutions d'appui au commerce et à l'investissement, une étude de l'environnement des affaires et de la compétitivité, un examen des performances du Bénin en matière d'investissement et de productivité, une analyse des liens entre commerce et pauvreté et des études de cas sectorielles, portant notamment sur le coton, les autres produits agricoles ayant un potentiel d'exportation et le tourisme.

Pour la poursuite des activités du cadre intégré, une mission principale est prévue au mois de mars 2004. L'objet de cette mission est de collecter des informations détaillées en vue d'étudier les sujets retenus, lesquels seront précisés dans un document préparatoire à élaborer à l'issue de la présente mission. Le chef de mission et l'équipe de la Banque mondiale, en collaboration avec les autres partenaires du CI et les autorités Béninoises, veilleront à rassembler tous les documents et informations pertinents pour l'étude diagnostique. Des contacts ont été établis avec des consultants Béninois en vue de leur insertion dans l'équipe de rédaction de l'étude. Au niveau de Ministère du Commerce, il est prévu de renforcer et d'utiliser le comité de pilotage du JITAP pour coordonner et organiser les activités du cadre intégré. Pour faciliter la coordination au niveau des

bailleurs et pour apporter un appui au comité de pilotage, les autorités Béninoises devront également entrer en contacts avec les bailleurs et agences de développement locaux en vue de choisir un facilitateur au niveau local. Les termes de références du facilitateur seront distribués prochainement.

Le présent aide-mémoire est fourni dans une version provisoire et est susceptible de révisions.

wb201257

C:\Documents and Settings\wb201257\My Documents\Ndiame\Benin DTIS-Aide-memoire mission preliminaire.doc  
January 16, 2004 11:51 AM